



Je suis plusieurs - Cie Marjolaine Minot ©J.J.Auzan, à Nuithonie

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, et un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie. Elle est financée par six communes, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran, ainsi que par le Casino Barrière de Fribourg.

L'année en un coup d'œil

Un sentiment de retour à la normale et un changement d'habitudes

L'année 2022 marque la sortie de la crise sanitaire et un sentiment de retour à une vie normale pour les habitant.e.s, tandis que le secteur culturel subit encore les effets de la crise, avec une diminution de fréquentation des salles de spectacles en Suisse. Le 4^{ème} sondage mené à l'automne dans le cadre d'une étude mandatée par l'Office fédéral de la culture sur les sorties culturelles en Suisse sont sans équivoque : 41% environ des personnes interrogées ont indiqué se rendre moins souvent dans des établissements culturels, pour des raisons financières ou de nouvelles habitudes prises, telles la diminution de sorties. Selon l'étude, la situation géopolitique et la pandémie sont les raisons principales du recul du public dans les institutions culturelles, même si la Suisse a assoupli ou annulé les principales mesures de protection au printemps.

Le Casino Barrière a vu son chiffre d'affaires augmenter, sans toutefois retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire. Ainsi, après des baisses successives en 2020 et 2021, les apports à Coriolis Infrastructures ont réaugmenté sans avoir retrouvé le niveau de 2019 (-18%).

Entrée en vigueur des nouveaux Statuts

L'entrée en vigueur des nouveaux statuts de Coriolis Infrastructures apporte quelques changements dans le gestion administrative et financière de l'Association :

- La participation des communes est fixée à CHF 32.50/habitant. Il n'y a plus de versement automatique à la « Réserve rénovation et entretien » (CHF 2.50/hab. auparavant). Les attributions à cette réserve se font dorénavant en fonction du résultat annuel.
- Les comptes présentent dorénavant un compte de résultat et un compte d'investissement.
- Une commission financière statue sur les comptes et les budgets et en propose leur adoption à l'Assemblée des délégué.e.s.

Entrée en vigueur du nouveau Mandat de prestations 2022-2024

L'entrée en vigueur du nouveau Mandat de prestations apporte notamment les changements suivants dans le financement de l'entretien des infrastructures, Equilibre et Nuithonie :

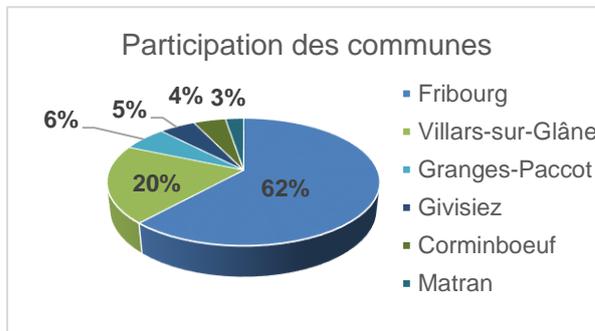
- Les frais d'entretien des infrastructures sont pris en charge directement par les communes siège qui présentent un décompte annuel à Coriolis Infrastructures pour l'obtention d'une subvention.
- Les investissements dans les infrastructures sont planifiés à 10 ans. Les communes siège présentent leur demande annuelle de financement à Coriolis Infrastructures. Après analyse, le budget d'investissement annuel est soumis à la commission financière de Coriolis Infrastructures qui propose sa validation à l'Assemblée des délégué.e.s.

Une procédure a été mise en place avec les deux communes siège et Coriolis Infrastructures pour le financement de l'entretien et de l'investissement dans les deux infrastructures. Cette procédure permet ainsi de garantir à long terme l'entretien des bâtiments des deux théâtres, tout en assurant une surveillance technique.

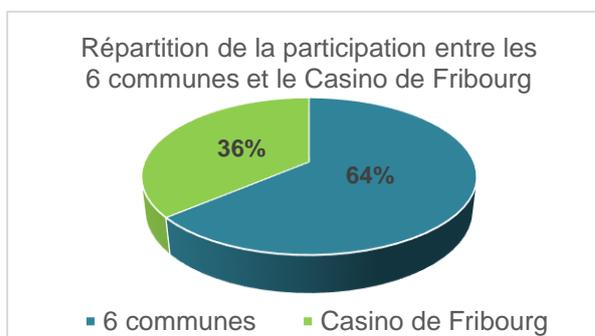
Comptes 2022

Compte de résultat Produits

En fonction de l'apport du Casino Barrière et de la prudence à maintenir quant à la situation économique de Coriolis Infrastructures, le Comité de direction a arrêté la participation 2022 des communes membres à CHF 32.50 par habitant. Selon la population légale de 61'532 habitant.e.s, la participation des communes s'est élevée à **CHF 1'999'790.-** (CHF 1'998'295.- en 2021) soit 64 % du total des produits (74 % en 2021). La Commune d'Avry a cessé sa participation volontaire (d'un montant de CHF 10'000.-) en 2022.



La Convention du 13 novembre 2007 prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2022, l'Association a encaissé **CHF 1'116'415.22** (CHF 709'881.- en 2021) soit 36 % du total de la participation des communes et des apports du Casino (26 % en 2020).



Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 6.15**.

Le total des produits se monte à **CHF 3'116'211.37** (CHF 2'827'341.25 en 2021).

Charges

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2022 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg.

Charges en lien avec la Fondation Equilibre et Nuithonie

Conformément au Mandat de prestations 2022-2024 avec la Fondation Equilibre et Nuithonie, la participation aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire se monte à **CHF 1'955'000.-** et la participation au renouvellement de l'équipement des théâtres, à **CHF 70'000.-**.

Les primes ECAB et Zurich Assurances s'élèvent à **CHF 52'006.95**. (CHF 46'900.55 en 2021). La différence avec le budget provient d'une facture de prime ECAB 2021 pour Nuithonie payée en 2022, pour un montant de CHF 2'553.20.

En 2022, la Réserve rénovation et entretien est passée de CHF 719'582,05 à CHF 466'976,20 en raison du financement du chauffage à distance de Nuithonie. Afin d'être en mesure de financer les investissements à venir pour Equilibre et Nuithonie, en référence au plan d'entretien des infrastructures sur 10 ans, on verse à la Réserve rénovation et entretien un montant de **CHF 323'023,80**, de manière à la porter à CHF 790'000,00.

Coriolis Infrastructures subventionne dorénavant les communes siège pour l'entretien des infrastructures Equilibre et Nuithonie. **CHF 17'744.90** ont été investis :

- **Equilibre** : CHF 10'888.50 concernant des réparations ponctuelles de l'étanchéité, de remplacement de matériel pour la ventilation et du contrôle des installations électriques.
- **Nuithonie** : CHF 6'856.40 concernant des réparations de l'ascenseur, de la ventilation, de l'éclairage à l'entrée du théâtre, et au remplacement du circulateur de chauffage.

CHF 500'000.- ont permis de diminuer l'emprunt de 5 millions contracté le 15 avril 2012, sur décision de l'Assemblée des délégués du 10 février 2010. Il s'agit du 10^{ème} et dernier remboursement.

Charges en lien avec d'autres infrastructures

Les investissements pour d'autres infrastructures culturelles s'élèvent à **CHF 2'000.-** visant à améliorer des infrastructures de l'atelier et de la salle d'exposition de Tramway à Villars-sur-Glâne. Cet atelier regroupant une quinzaine de professionnels créatifs est un lieu de production artistique régulièrement ouvert aux publics par sa programmation.

Charges en lien avec la politique culturelle régionale

Un mandat d'étude des publics a été attribué à l'Association K pour un montant de **CHF 5'000.-**.

Autres charges

Les jetons de présence s'élèvent à **CHF 13'230.-** (CHF 24'293.- en 2021).

Les mandats administratifs s'élèvent à **CHF 137'876.10**.

Les frais administratifs s'élèvent à **CHF 22'002.62** (CHF 5'385.- en 2021). Ils comprennent les honoraires pour CHF 15'319.21 (en particulier un mandat de communication pour l'établissement d'un dossier sur l'apport du Casino à la culture régionale en lien avec le renouvellement de la concession du Casino) et des frais divers pour CHF 6'683.41. Le budget 2024 concernant ce poste sera ajusté à CHF 20'000.- afin de correspondre aux nouvelles réalités.

Les intérêts sur les deux emprunts (CHF 5'000'000.- le 15 avril 2012 pour les travaux d'optimisation d'Equilibre et CHF 500'000.- le 10 décembre 2013 pour participer au financement de l'enveloppe de la Salle Mummenschanz) se sont montés à **CHF 12'302.10**.

Le total des charges s'élève à **CHF 3'115'162.67** (CHF 2'565'190.05 en 2021).

Résultat

Le compte de résultat dégage un **solde positif de CHF 6'024.90** (résultat 2021 : bénéfice de CHF 262'151.20).

Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2023 se monte à **CHF 597'732.85** (CHF 591'707.95 au 01.01.2022).

Le bénéfice reporté, qui représente la fortune de Coriolis Infrastructures, lui permet de pouvoir répondre à un éventuel non allégement fiscal de la Commission fédérale des Maisons de Jeux, qui ferait tomber le soutien du Casino Barrière de 12,5% à 8% du Produit net des jeux.

Compte d'investissement

Produits

CHF 323'023,80 ont été attribués à la réserve rénovation et entretien. Celle-ci passe d'un solde de CHF 466'976,20 à un total de **CHF 790'000.-**. Ainsi, la réserve est restaurée à une somme proche de celle de 2021, de manière à la reconstituer après son utilisation partielle courant 2022 pour financer le CAD de Nuithonie. L'entretien des bâtiments devenant désormais une priorité et un enjeu économique majeur, il est important d'assurer la possibilité de financement pour les besoins à venir.

Notons qu'une analyse financière sera menée au cours de l'année 2023, en vue de l'établissement du budget 2024 et de la nécessité d'assurer la possibilité d'obtenir les apports du Casino, en lien avec les critères de la CFMJ.

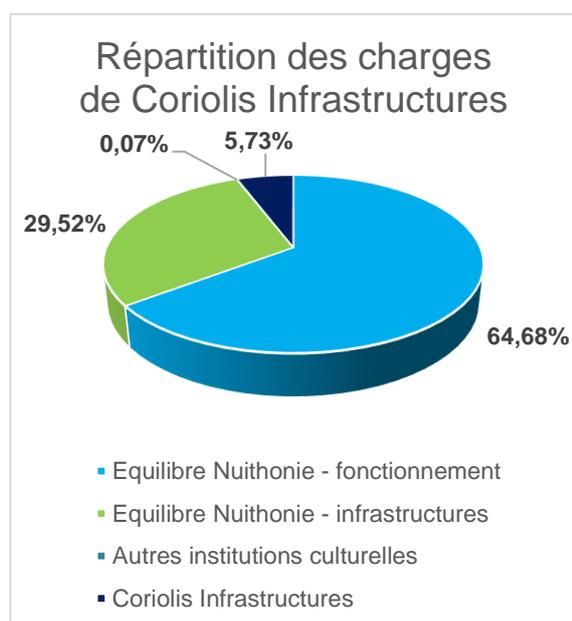
Charges

Les investissements pour Equilibre et Nuithonie s'élèvent à **CHF 252'605.85** et se répartissent de la manière suivante :

- CHF 35'571.15 pour Equilibre : adaptation des sprinklers et remplacement des batteries des onduleurs.
- CHF 217'034.70 pour Nuithonie : raccordement au CAD, installation d'une climatisation pour le local serveur, pose d'un rideau air chaud pour le tambour d'entrée, installation d'une main-courante à la salle de répétition, réfection du sol en asphalte du local technique (1er étage).

Répartition des charges de Coriolis Infrastructures

94,2 % des charges de Coriolis Infrastructures sont liées à la Fondation Equilibre et Nuithonie, 5,73 % au fonctionnement de l'Association, 0,07 % à l'investissement dans d'autres infrastructures culturelles.



Atelier Tramway à Villars-sur-Glâne © N.Roos

Coriolis Infrastructures

Organisation

Le personnel du Service de la culture de la Ville de Fribourg exécute des tâches pour Coriolis Infrastructures selon la répartition suivante :

- Mme Natacha Roos, Gestionnaire du Fonds, à 35%
- M. Juan Diaz, Spécialiste en Promotion culturelle, à 35%
- Mme Aline Werner, Secrétaire, à 20%

L'année 2022 est la dernière année de collaboration de Coriolis Infrastructures avec le personnel du Service de la culture de la Ville de Fribourg.

Organes

Assemblée des délégué.e.s - 2021-2026

Les communes ont délégué leurs représentant.e.s, suivant la répartition suivante :

Assemblée des délégué.e.s	
Baechler André	Fribourg
Barras Maxime	Fribourg
Egger Benjamin	Fribourg
Giller-Zbinden Marie	Fribourg
Menétrey Fabienne	Fribourg
Morel Marie-Gertrude	Fribourg
Steiert Thierry	Fribourg
Stoekli Jérémie	Fribourg
Brouchoud Marie-Hélène	Villars-sur-Glâne
Carrel Olivier	Villars-sur-Glâne
Carrel Pierre-Emmanuel	Villars-sur-Glâne
Clément Frédéric	Villars-sur-Glâne
Monney Lucie	Villars-sur-Glâne
Overney Edouard	Villars-sur-Glâne
Chassot Philippe	Granges-Paccot
Litandi Yves	Granges-Paccot
Ayan Janse van Vuuren Suat	Givisiez
Pilauer Stéphane	Givisiez
Angéloz Chantal	Corminboeuf
Lunghi Alain	Corminboeuf
Colella Stéphanie	Matran
Pierret Christophe	Matran

L'Assemblée ordinaire du 8 juin à bluefactory a adopté, sur proposition de la commission financière, les comptes 2021 et validé le remplacement urgent du système de chauffage de Nuithonie via un raccordement au CAD. L'Assemblée a été suivie d'une présentation de la culture dans le quartier d'innovation et d'une visite du smem – Swiss Museum & Center for Electronic Music Instruments – qui comprend plus de 5'000 instruments.

L'Assemblée ordinaire du 22 décembre s'est tenue au Bilboquet. Sur proposition de la commission financière, elle a adopté le budget 2022. L'Assemblée a été suivie d'une soirée conviviale intitulée « bye-bye » organisée par l'équipe, comprenant une animation sur le thème de la politique culturelle. Des invités telles qu'Isabelle Chassot, Carl-Alex Ridoré, Dominique Rhême et Sonia Meyer y ont pris part.



Assemblée du 22 décembre 2022, le Bilboquet ©G de Reyff

Comité de direction

Le Comité de direction est présidé par Mme Lise-Marie Graden, Préfète du District de la Sarine, la vice-présidence étant assurée par M. René Schneuwly (Granges-Paccot). Les autres membres du Comité sont Mesdames Mélanie Maillard Russier (Villars-sur-Glâne) et Isabelle Bussey (Corminboeuf), Messieurs Laurent Dietrich (Fribourg), Gilles de Reyff (Givisiez) et Jean-Luc Dumoulin (Matran).

Groupes de travail

Les groupes de travail (ci-après GT) issus du Comité de direction ont poursuivi leurs travaux sur les dossiers de l'Association, tels que :

- la réalisation du dossier pour le renouvellement de la concession du Casino Barrière suite à la mise au concours des nouvelles concessions par la CFMJ pour la période 2025- 2045,
- la gouvernance de la culture régionale,
- la gouvernance de la Fondation Equilibre et Nuithonie,
- les communes siège pour la mise en place d'une procédure pour les investissements et l'entretien des infrastructures, Equilibre et Nuithonie.

15 séances de travail se sont tenues en 2021, réparties de la manière suivante :

- Comités de direction : 9
- GT Gouvernance de la culture régionale : 2
- GT Gouvernance de la FEN : 1
- GT Renouvellement de la concession du Casino Barrière : 2
- GT Communes siège : 1

Fondation Equilibre et Nuithonie

Dotée d'un budget d'exploitation de CHF 5,1 millions financé à hauteur de CHF 2,025 million par Coriolis Infrastructures, la Fondation propose en général une saison riche en spectacles divers et variés.

Le début de l'année 2022 était toujours marqué par certaines mesures sanitaires de lutte contre la pandémie de COVID-19 édictées par les autorités fédérales. Les salles de spectacles pouvaient accueillir leur public en pleine jauge, toutefois leur accès sur les premières semaines de 2022 était restreint par le certificat covid. La quasi-intégralité des mesures a été finalement levée au 17 février 2022, rendant les salles de la Fondation désormais accessibles sans aucune restriction.

La Fondation a

- proposé 67 spectacles (62% suisses dont 43% fribourgeois), dont 11 créations, 170 représentations, dont 5 représentations annulées, 7 représentations du Theater in Freiburg, 6 Midi théâtre pour 8 représentations, 2 NOF pour 6 représentations, 4 expositions, 83 locations dont 26 conférences.
- accueilli 19'265 spectateurs.trice.s à Equilibre et 13'195 spectateur.trice.s à Nuithonie avec un taux de fréquentation de 79.95%, 9'167 élèves et étudiant.e.s de l'école obligatoire ainsi que du Secondaire II lors de 84 représentations scolaires ; 1'259 abonnements de saison vendus, 54 abo Famille, 14 abo Danse.

Rapport d'activités téléchargeable sous <https://www.equilibre-nuithonie.ch>

